

BULLETIN BIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION PATRIMOINE DE LA GRANDE GUERRE.

JANVIER/FEVRIER 1997
N°3

 L'association vous présente ses Meilleurs Voeux pour
l'Année 1997 

● La sortie du guide "1914-1918 des Flandres à l'Alsace" aux éditions Casterman est une opportunité supplémentaire de rendre hommage à nos poilus sur les lieux de leurs combats. Tout au long de l'année, des milliers de personnes partiront en pèlerinage dans la Somme, la Marne, l'Oise... à la rencontre des vestiges de la Grande Guerre. Voilà une occasion toute trouvée de fleurir ces sites de mémoires en dehors des traditionnelles fêtes commémoratives.

Cette politique de découverte, nous la pratiquons depuis la création de l'association, puisque nous avons réalisé huit sorties historiques en 1996, édité quatre circuits pédestres et réalisé pour Casterman le parcours 14-18 de notre région.

● L'objectif pour l'année 1997 reste inchangé: deux circuits randonnées seront réalisés, des sorties historiques sont déjà programmées, tandis que deux nouveaux sites vont être sauvegardés.

● Pour nous aider dans notre tâche, vous pouvez nous soutenir en devenant membre actif et ainsi recevoir ou participer aux travaux de l'association (bulletins, circuits pédestres, cartes postales, sorties historiques...) pour un montant annuel de cinquante francs et, pourquoi pas, devenir membre d'honneur.

Le

Président.

Parmi nos Poilus morts aux combats, il y en a qui sont morts sous les balles Françaises, victimes de l'exemple et de l'absurdité. C'est le cas d'un de nos défenseurs, le Sous-Lieutenant Chapeland du 98 R.I. dont voici l'effroyable histoire.

Le 7 octobre 1914, les combats font rage autour de Canny sur Matz et Beuvraignes. Le Sous-Lieutenant Chapeland Chef de la section de mitrailleuses du régiment, se défend comme un lion face à un ennemi qui le déborde. Son voisin de droite s'écroule, une balle en pleine tête. La première mitrailleuse de la compagnie est bloquée. Le Sous-Lieutenant s'empare alors de la deuxième et fait feu. A son tour, la mitrailleuse est mise hors d'usage par deux projectiles. Tout semble perdu. Il sort de la tranchée avec plusieurs de ses camarades, mais l'ennemi le somme de se rendre avec les quelques survivants de sa compagnie. Déjà de nombreux poilus sont prisonniers. Le Sous-Lieutenant décide alors d'abdiquer et sort de sa tranchée. Au même instant une balle le frappe à la jambe; titubant, il se rend aux Allemands. Quelques instants plus tard alors que le bombardement continue de faire rage, Chapeland profite d'une minute d'inattention de l'ennemi pour s'enfuir.

Au P.C, le Lieutenant-Colonel Didier. a suivi les combats depuis son observatoire. La défaite est encore plus amère lorsqu'il apprend que le Sous-Lieutenant s'est rendu avec le reste de sa compagnie.

" Il est chez les Allemands. Qu'il y reste! Cela vaudra mieux pour lui."

Après avoir erré pendant quatre jours avec une jambe ensanglantée, le Sous-Lieutenant Chapeland parvient à retrouver les lignes françaises. Il est épuisé, mais heureux de retrouver ses camarades qui espèrent une citation pour son retour dans les rangs français.

Lorsque le Lieutenant-Colonel Didier apprend le retour de Chapeland, il ordonne de le faire venir au château près "Des Loges" et de le constituer prisonnier. Le Sous-Lieutenant est alors transporté sur une civière, car il ne peut plus marcher.

Aussitôt un conseil de guerre est nommé. Le lendemain le jugement tombe, la peine de mort est retenue contre le vaillant sous-officier. Le 11 Octobre à 9H45 du matin le Sous-Lieutenant est dégradé, ficelé sur sa civière dans l'incapacité de se tenir debout, puis fusillé, le long d'un pommier, malgré les protestations de nombreux camarades.

Sources: R.-G. REAU, *Les Crimes des Conseils de Guerres*. ND. Editions et Imprimerie du "PROGRES CIVIQUE". Paris. 335 pages

Bloc notes

L'assemblée Générale de L'association Patrimoine de la Grande Guerre se tiendra le: 25 janvier 1997 à 15 heures à la Maison des Associations de Noyon au, 492 rue de Chauny dans la salle 21.



APPEL A COTISATION POUR L'ANNEE 1997

M., Mme, Mlle, Adresse.....
.....

désire adhérer à l'association PATRIMOINE DE LA GRANDE GUERRE pour L'année 1997.

(Montant de la cotisation: 50 francs)

Ci-Joint un Chèque de. Francs, libellé à l'ordre de l'Association PATRIMOINE DE LA GRANDE GUERRE et adressé à

M. Yves BONNARD

Association

PATRIMOINE DE LA GRANDE GUERRE

3 RUE DE BELLE ANNE 60138 CHIRY-OURSCAMP